REGLEMENT CLRH 2016 – 2017

Sommaire:

1. Bu	ureau; Participation et Inscription	2
1.1.	Membre du bureau	2
1.2.	Condition de participation	2
1.2	2.1. Critères	2
1.2	2.2. Age et niveau autorisé / Joueurs & Goalies	2
1.2	2.3. Equipements	2
1.3.	Fiche Inscription	3
2. Bi	ilan saisons précédentes	3
3. O	rganisation saison 2016 – 2017	3
3.1.	Equipes participantes	3
3.2.	Formule	4
3.3.	Arbitrage et Table de marque	4
3.4.	Feuilles de matchs	5
3.5.	Calendrier	5
3.6.	Effectif et Déroulement d'un match	6
3.7.	Points et Classement.	6
3.8.	Réclamations et Pénalités	7
4. Si	te Internet	7
5. Fi	nance & Trésorerie	7

1. Bureau; Participation et Inscription

1.1. Membre du bureau

L'organisation du championnat 2016 – 2017 est réalisée par les membres du bureau CLRH :

- Tom : Administratif & Finance : rédaction du règlement et des documents annexes ; mise en forme de la formule ; inscription des équipes ; renouvellement du site Internet
- Coralie: Calendrier: vérification du planning de la formule; établissement du calendrier; gestion des reports de dates/match et transfert de gymnase (en cas d'impossibilité d'un gymnase pour une même date prévue); relecture du règlement
- Christopher & Greg: Médiateurs: validation du règlement et de la formule; contrôle du respect et de l'application du règlement; décisionnaire notamment en cas de situations imprévues et/ou litige

1.2. Condition de participation

1.2.1. Critères

- * Seul les clubs présentant une équipe de niveau Loisir peuvent participer au Championnat Loisir de Roller Hockey (CLRH).
- * Sauf dérogation de la part des membres du bureau, une ville ne peut présenter qu'un club dans le championnat.
- * La licence FFRS n'est pas obligatoire ; néanmoins une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, Passeport ou Permis de Conduire) est nécessaire pour l'identification du joueur. (Licence sans photo : pièce d'identité à fournir en début de match).

1.2.2. Age et niveau autorisé / Joueurs & Goalies

- * L'age minimum requis est 15 ans révolu durant la saison ; soit année de naissance en 2001 (ou inférieur).
- * Tout joueur de niveau Loisir est autorisé.
- * Sont exclu les joueurs nationaux (soit \geq N3).
- * Les joueurs de niveau Régional ou Pré-national (N4) sont autorisé à hauteur de 1/3 de l'effectif (*le jour du match*) et limité au nombre de 4.

Un joueur est considéré de niveau supérieur à Loisir à partir de sa 3^{ème} rencontre en championnat Régional et/ou N4.

- * Aucune restriction concernant les féminines.
- * Seul les Gardiens de but (Goalies) de niveau ≤ N3 sont autorisés.
- * En ce qui concerne les joueurs venant de la glace, une tolérance est acceptée, dans la mesure où : les règles du CLRH (soit niveau Loisir) sont respectées et ne modifie pas de façon considérable l'issue d'un match.
- * Un joueur ne peut pas jouer pour 2 équipes différentes, contrairement au Goalie qui peut « dépanner » une équipe qui aurait besoin de manière ponctuelle d'un gardien de but.

1.2.3. Equipments

<u>Protections obligatoires</u>: Casque, Jambières, Coudières, Gants; Coquille ou Protection pelvienne.

Les mineurs doivent porter une protection faciale intégrale.

Les féminines doivent porter une protection faciale intégrale et protection mammaire.

<u>Textile</u>: pas d'obligation de porter un pantalon.

Les couleurs des maillots d'une même équipe doivent être quasi-identiques.

Lors d'une rencontre, la couleur du maillot de l'équipe visiteuse doit être différente de celle de l'équipe locale.

1.3. Fiche Inscription

La fiche d'inscription est envoyée au préalable avant le début du championnat.

Elle doit être complétée et renvoyée suffisamment tôt pour permettre la gestion du calendrier et la mise en place du championnat (notamment sur le site Internet)

Celle-ci comporte les informations nécessaires et utiles de chacune des équipes engagées :

- Equipe: nom; ville; adresse gymnase; couleur(s) maillot...
- Officiels : nom ; fonction ; téléphone ; adresse mail
- Dates : disponibilité du gymnase ; indisponibilité de l'équipe
- Liste de l'effectif : nom et prénom joueur, poste, numéro, année de naissance

2. Bilan saisons précédentes

La saison 2014-2015 : le CLRH comportait 9 équipes.

La saison 2015-2016 : le nombre d'équipe a été multiplié par 2 (soit 18 équipes).

Un retour d'expérience évident en termes d'organisation, de gestion et de règles à définir.

En 2015 – 2016, la gestion a quelque peu été complexe et compliquée :

- * début difficile cause de non réception d'une fiche d'inscription dans les délais prévus
- * mise à jour des effectifs parfois hors délais
- * feuilles de match parfois mal renseignées
- * beaucoup de forfait (peut être dû aux engagements de certaines équipes ou perte d'effectif au cours de la saison...)
- * absence de situations prévues par le règlement (temps de jeu lors d'un report de match plateau ; pénalité et/ou sanction non définies...)
- * arbitrage : absence d'arbitre ; arbitres non équipés ou non impliqués ; etc....
- * manque de fair-play; comportement anti-sportif

Ces soucis rencontrés la saison dernière ont un peu compromis l'esprit du CLRH qui est :

- * Le plaisir de jouer dans un championnat amical et convivial;
- * Intégrer et découvrir de nouvelles équipes (débutantes et/ou confirmés de niveau Loisir) ;
- * Créer et partager de bons souvenirs ;
- * Conserver et développer le niveau Loisir, permettre aux débutants d'apprécier le roller hockey

3. Organisation saison 2016 – 2017

3.1. Equipes participantes

Cette saison 12 équipes se sont engagées en CLRH:

Boissise le roi ; Boutigny ; Breuillet/Bretigny ; Dourdan ; La Verriere ; Les Ulis ; Meudon ; Paris 13 ; Paris rsi ; Ris-Orangis ; Sainte-Genevieve-Des-Bois ; Viarmes

3.2. Formule

Le mode « Plateau » a été adopté depuis 2 ans par le CLRH pour sa gestion de gymnase, de calendrier et de convivialité.

La formule 2016 – 2017:

- 3 poules de 4 équipes
- 2 tours en mode plateau (saison régulière)
- 2 matchs isolés (soit Aller/Retour) en phase finale
- 8 matchs par équipe au total de la saison
- 8 journées au total de la saison

Les poules ont été définies pour le 1^{er} Tour par tirage au sort ; pour le 2^{ème} Tour par lieu géographique (en terme de déplacement).

Cette saison, toutes les rencontres se feront comme suit :

- Temps de l'échauffement : 20 minutes
- Temps de jeu (périodes) : 2x25 minutes
- Temps de pause (mi-temps) : 10 minutes

Saison Régulière (mode Plateau):

- Nombre d'équipe par plateau : 4 *dont 1 match par équipe*
- Nombre de matchs par équipe : 3 (par poule et par tour)
- Nombre de journée par tour : 3
- Temps de jeu par match : 2 x 25 minutes
- Durée du plateau : 4 heures maximum (arrivée des équipes, installation et rangement du terrain compris)

Phases Finales:

- Détermination des équipes en phases finales: Nombre de points obtenus sur l'ensemble de la saison régulière (1^{er} et 2^{ème} Tour)
- Matchs isolés en Aller / Retour : soit 2 matchs par équipes sur 2 journées
- Temps de jeu par match : 2 x 25 minutes
- En cas d'égalité : prolongation de 5 minutes en mort subite + Tirs aux buts (en mort subite après 3 tirs effectué pour chaque équipe)
- Joueurs ayant participés au minimum à 1/3 des matchs en saison régulière, dont 1 dans chaque tour (soit 1 match au 1^{er} Tour et 1 match au 2^{ème} Tour)

3.3. Arbitrage et Table de marque

La Table de marque comprend le marqueur et le chrono.

Arbitrage : préférable d'avoir des arbitres diplômés lors des rencontres. Néanmoins, ce n'est pas une obligation, <u>en revanche</u> la connaissance minimum du règlement sportif (Titre II et Titre III) de la fédération (FFRS) est nécessaire.

Les arbitres doivent être équipés au même titre que les joueurs (sauf gants).

Les arbitres sont tenus d'arriver 1h avant le début du match afin de vérifier la feuille de match : notamment l'identité des joueurs (soit via les licences, soit via les pièces d'identité) et signatures des officiels d'équipe.

Vérification également des feuilles de match en fin de rencontre (score, pénalité en minute, signature des capitaines, table de marque et eux-mêmes)

* En saison régulière :

L'arbitrage et la tenue de la table de marque sont effectués par les équipes qui ne jouent pas. En résumé, 1 journée de plateau comprend l'arbitrage et table de marque + match à jouer

* En phase finale:

La table de marque sera gérée par l'équipe qui reçoit ; le chrono ne peut pas être tenu par les arbitres => c'est donc une personne différente de l'ensemble des acteurs sur le terrain.

L'arbitrage sera géré par les 2 équipes, soit 1 arbitre de chaque équipe

3.4. Feuilles de matchs

Les responsables d'équipe ont la responsabilité, <u>avant chaque début de match</u>, de renseigner leur effectif et de signer la feuille de match (case : Signature de l'officiel), ce qui permet de valider l'effectif de chaque équipe.

La table de marque est tenue de remplir les événements du match énoncés par les arbitres (buts, assistances, pénalités, temps morts) ; <u>et</u> de renseigner le temps de chaque événement énoncé.

Les arbitres ont la responsabilité de vérifier <u>avant chaque début de match</u> l'identité des joueurs, que les mineurs et féminines portent une protection faciale intégrale.

Ils doivent également vérifier que la feuille de match soit bien signée par les officiels d'équipe.

En fin de match, les arbitres ont la responsabilité de calculer et renseigner les totaux : Score final ; Nombre <u>de minutes</u> totales de pénalité et des signatures des capitaines, du marqueur et chrono et d'eux-mêmes.

Les feuilles de matchs sont à envoyer par mail sous format PDF (et si possible 1 exemplaire sous format Excel) aux personnes suivantes :

- Christopher : christopher.wyntein@hockeyroller-viarmes.com
- Greg: gregorytarnaud@hotmail.fr
- Tom: thnowakowski@gmail.com

3.5. Calendrier

Le calendrier définitif est établi après réception des fiches d'inscription et avant le début du championnat.

Les dates limites sont :

- 1E TOUR: du 13 Novembre 2016 au 22 Janvier 2017
- 2E TOUR : du 5 Février au 9 Avril 2017
- Finales : du 23 Avril au 28 Mai 2017
- Remise des récompenses et fêtes de fin saison : le 18 ou 25 Juin 2017

Tout report de date ou transfert (inversion) de gymnase devra être communiqué 2 semaines avant la date initialement prévue afin de trouver une solution et de prévenir les joueurs suffisamment tôt et valider par les équipes respectives.

Les matchs de saison régulière reportés seront joués en match isolé de 2 x 25 minutes ; la table de marque sera gérée par l'équipe qui reçoit ; l'arbitrage (si pas d'arbitre neutre) sera géré par les 2 équipes, soit 1 arbitre de chaque équipe.

Les matchs de phases finales reportés seront joués en match isolé de 2 x 25 minutes, table de marque tenue par l'équipe qui reçoit; arbitrage par les 2 équipes (1 arbitre de chaque équipe).

Tout report ou transfert de gymnase sont à communiquer aux personnes suivantes :

- Coralie : tamini.coralie@hotmail.fr
- Responsables d'équipes concernés

3.6. Effectif et Déroulement d'un match

Les effectifs des équipes sont communiqués via la fiche d'inscription avant le début de la saison. La mise à jour de l'effectif (ajout, suppression ou transfert de joueur) devra être communiquée au minimum 1 semaine avant la date du plateau.

Dans le cas contraire, le joueur ne pourra pas jouer.

Si non respect de cette règle, une décision sera prise par les Médiateurs.

Lors des matchs:

- Effectif minimum : 6 joueurs de champs + 1 gardien de but
- Effectif maximum: 14 joueurs de champs + 2 gardiens de but
- Joueurs de niveau N4 et/ Régio < 1/3 de l'effectif

- Un joueur ne peut pas jouer pour 2 équipes différentes
- Un gardien de but peut occasionnellement jouer pour une autre équipe que la sienne
 Présentation de l'identité de chaque joueur avant début du match aux arbitres

Retard:

Les équipes sont tenues d'arrivée 1h avant le début du 1^{er} match plateau.

Tout retard supérieur à 15 minutes entraîne un report du match ou forfait si date non trouvée.

<u>Comportement</u>:

Tout comportement anti-sportif (anti-fair-play) sera sanctionné: Exclusion du match & Match(s) de suspension.

Les Médiateurs prendront une décision selon la gravité du comportement.

3.7. Points et Classement

Le système de point en saison régulière et phases finales :

- Victoire : 2 points
- **Egalité : 1 point** (avant prolongation ; si défaite en prolongation ou tirs au but)
- Défaite : 0 point
- Forfait : -2 points
- Absence d'arbitrage : 2 points
- Absence table de marque : 1 point

Rappel: les phases finales seront déterminées par le nombre total de points obtenus au cours de la saison régulière (1^{er} Tour + 2^{ème} Tour)

Le classement définitif sera fait selon les résultats des phases finales ; soit le total du nombre de points obtenus sur l'ensemble des 2 matchs (A/R)

En cas d'égalité « parfaite » (en saison régulière et/ou phases finales), le départage se fera comme suit :

- 1 : Goal-average classique (différence de but : pour contre)
- 2 : Equipe qui aura le plus de victoire
- 3 : Equipe qui aura marqué le plus de buts
- 4 : Equipe ayant le moins de temps de pénalité
- 5 : Départage fait selon les médiateurs

3.8. Réclamations et Pénalités

Un modèle « Réclamation » a été préparé ; ce document doit être <u>dûment rempli</u> pour la bonne prise de décision de la sanction à appliquer <u>et envoyé</u> aux Médiateurs.

Le non respect du règlement entraîne évidemment une sanction ou une pénalité.

<u>Pénalité</u>: relève du non respect du règlement en terme d'organisation (forfait; absence d'arbitrage / table de marque);

<u>Sanction</u>: relève du non respect du règlement en terme de comportement (anti-sportif; anti-fair-play) et administratif.

Les Médiateurs prendront les décisions nécessaires en termes de sanction ; pouvant attribuer des points de pénalité et mesure disciplinaire.

4. Site Internet

Un site Internet est dédié au CLRH (comme la saison dernière).

L'adresse URL du site est : http://clrhidf.fr/

Le règlement et documents annexes sont disponibles dans la rubrique «Réglementation »

Toutes les informations nécessaires seront disponibles au cours de la saison via le site Internet (résultats, feuilles de matchs, classement, forfaits & pénalités, statistiques, articles, photos...)

5. Finance & Trésorerie

Le site Internet n'est pas totalement gratuit.

L'hébergement du site est effectué par la société française OVH

La participation clubs de cette année a été fixée à hauteur de : 3 euros par club (équipe)

Le coût de cette saison pour le nom de domaine + hébergement est de : 51,44 €TTC

Situation de trésorerie :

Description / Objet	Montant TTC
Participation Clubs saison 2015 – 2016 (3 € par équipe)	+ 54 €
Site Internet CLRHIDF saison 2015 – 2016 / Hébergement via OVH 2015	- 29 €
Solde Fin de saison 2015 – 2016	= 25 €
Participation Clubs saison 2016 – 2017 (3 € par équipe)	+ 36 €
Site Internet CLRHIDF saison 2016 – 2017 / Hébergement & Nom de domaine via OVH 2015	- 51 €
Solde Début de saison 2016 - 2017	= 10 €